



N° 02 du 01/09/2010

Grève le 7 septembre

Afin de nous permettre d'estimer le taux de grévistes dans les écoles le 7 septembre, **merci de nous renvoyer par mél : snu26@snuipp.fr, le nombre d'enseignants grévistes dans votre école ainsi que le nombre d'enseignants au total** (pour établir un pourcentage précis).

Merçi et bonne rentrée.

EVS : mépris des personnes et pratique honteuse !

Nous avons appris hier, suite à des appels téléphoniques d'écoles et d'EVS, que le gouvernement avait - en catimini pendant l'été - donné consigne aux inspecteurs d'académie, via les recteurs et préfets, de réduire le nombre d'emplois aidés pour cette année scolaire et ce, dès la rentrée.

Des EVS se retrouvent donc au chômage alors que l'administration leur avait signifié oralement le renouvellement de leur contrat.

D'autres « postes », où aucun EVS n'était affecté, sont purement et simplement supprimés.

Cela concerne en tout, selon l'inspection académique, 80 postes environ sur la Drôme et « seulement » pour les missions d'aide administrative à la direction.

Pourtant, au moins une EVS chargée aussi de l'accompagnement d'enfants en situation de handicap serait concernée : double discours de l'inspection académique !!!

Ce sont 80 demandeurs d'emploi qui viendront, sans préavis, grossir des chiffres déjà catastrophiques et 80 personnes qui sont traitées de manière scandaleuse et sans scrupules par l'Etat :

La pratique est honteuse et les personnels sont méprisés !

Nous saisissons ce jour la presse pour les informer de cette situation.

Animations pédagogiques et infos syndicales

Le plan de formation continue est sur le site. Nous vous rappelons que si vous souhaitez participer aux 2 réunions d'information syndicale annuelles auxquelles nous avons tous droit **vous ne devez vous inscrire qu'à 12 heures d'animations pédagogiques sur les 18 heures obligatoires et réglementaires.** L'IA nous a donné son accord en juin.

Les dates retenues pour les premières réunions d'information syndicale sont les suivantes :

**le 6 octobre à Montélimar, Bourg de Péage et Die,
le 13 octobre à Saint-Vallier et La Baume de Transit
et le 20 octobre à Valence et Crest.**

Les dates retenues pour la seconde série sont les 30 mars, 6 et 13 avril .

L'Inspecteur d'Académie de la Drôme s'est aussi engagé en juin à laisser les 6 heures de « solidarité » à l'initiative des IEN. Nous sommes intervenus dans ce sens, argumentant le besoin d'heures de concertation nécessaire au fonctionnement des écoles.

Réunions cantonales

Le SNUipp réunira comme à son habitude les collègues dans différents secteurs géographiques du département (*réunions cantonales*).

Elles se tiendront pour la plupart dans la semaine du 20 au 25 septembre.

Le calendrier et les lieux précis vous seront communiqués ultérieurement.

Pour toutes ces infos et plus de détails, consultez régulièrement le site du SNUipp 26 :

<http://26.snuipp.fr/>

Encore bonne rentrée à toutes et à tous !